



Réunion du Comité de Pilotage de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne

Jeudi 19 décembre 2013 de 14h30 à 16h30

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Salle 13 (Rez-de-Jardin)
34 rue Albert Thomas - 63038 Clermont-Ferrand

Dossier suivi par :

Eric RUTAULT
Laure VAISSADE
Tel : 04 73 98 75 56
lvaissade.obresa@orange.fr

Relevé de conclusions

Ont participé à ce comité de pilotage présidé par Jean-Philippe BERLEMONT, Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale :

ARS Auvergne	Dr Laurent BONIOL	Médecin à la Délégation à la Stratégie et à la Performance
ARS Auvergne	Carine BOIGE	Responsable SIG
Caf 63	Brigitte MEYSSIN	Directrice adjointe
Carsat	Arnaud VILLAUME	Attaché de Direction Action Sanitaire et Sociale
CG 03	David BARAGOIN	Responsable de l'observatoire social - DGASVE
CG 63	Madou BRIFFOND	Chef du service Pilotage Observation de l'action sociale
Creahi	Virginie CAZAUX	Sociologue
Direccte	Dr Marie Christine RIOL	Médecin Inspecteur Régional du Travail
DRJSCS	Jean-Philippe BERLEMONT	Directeur régional
DRJSCS	Véronique LAGNEAU	Directrice régionale adjointe
DRJSCS	Éric RUTAULT	Responsable Pôle mission d'appui
Insee	Armelle BOLUSSET	Chef de la division études pour les acteurs publics régionaux
MSA	Fabrice PENOT	Chargé de mission sur la prévention santé
ORS Auvergne	Sylvie MAQUINGHEN	Directrice
ORS Auvergne	Laure VAISSADE	Chargée d'études, coordinatrice PFoss
Pôle emploi	Gaëlle CAUVIN	Chargée d'études statistiques
Rectorat	Dr Nadine AMBLARD	Médecin, conseillère technique du recteur
Uriopss	Albine MARLIER	Chargée de communication

Excusés

- o Madame Julie AIGRET – Directrice de l'Uriopss
- o Madame Anna AUBOIS – Vice-Présidente du Conseil régional d'Auvergne

- Monsieur Philippe BERNAZ – Directeur général de la solidarité et de l'action sociale au Conseil général du Puy-de-Dôme
- Monsieur Daniel BOUZAT – Directeur adjoint du Pôle solidarité départementale au Conseil général du Cantal
- Monsieur Frédéric DANEL - Directeur régional de Pôle Emploi
- Madame Agnès DELSOL - Chef du service territoires, évaluation, logement, énergie et paysage à la Dreal Auvergne
- Monsieur Vincent DESCOEUR - Président du Conseil général du Cantal
- Monsieur Jean-François DOMAS – Président de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale Auvergne
- Monsieur Denis FRANCON – Responsable du Pôle logement à la Dreal Auvergne
- Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL – Président du Conseil général du Puy-de-Dôme
- Madame Marie-Françoise LACARIN - Vice-présidente du Conseil général de l'Allier
- Monsieur Pierre LIOGIER – Directeur de la vie sociale au Conseil général de la Haute-Loire
- Monsieur Gérard ROCHE - Président du Conseil général de Haute-Loire
- Monsieur René SOUCHON - Président du Conseil régional d'Auvergne
- Madame Karine STEBLER – Cheffe du Département de la coordination et de l'animation des réseaux territoriaux
- Monsieur Arnaud STEPHANY – Directeur régional de l'Insee
- Madame Patricia VIDAL – Responsable du service information médicale – Médecin conseil

Ordre du jour

- Introduction
- Bilan 2013 des activités de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne
 - Travaux finalisés
 - Travaux en cours
- Programme de travail 2014
 - Rappel sur le processus d'élaboration du programme de travail
 - Présentation des propositions
 - Examen, amendements et validation

Synthèse des échanges

Introduction

Véronique LAGNEAU, Directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, excuse le retard de Jean-Philippe BERLEMONT, Directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale, qui, retenu par d'autres obligations, rejoindra les membres du comité de pilotage en cours de réunion.

Véronique LAGNEAU évoque en introduction l'organisation récente par la DRJSCS d'un colloque portant sur le thème de la Lutte contre les exclusions : pratiques et besoins « Les besoins des usagers à l'épreuve des représentations des professionnels ». Ce colloque s'est tenu dans le cadre du lancement par le gouvernement des États généraux du travail social suite à l'adoption du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Cet événement a rassemblé un public nombreux (400 personnes le 12 décembre 2013 et 200 personnes le 13 décembre 2013), un tiers étant des travailleurs sociaux, un tiers des personnels administratifs et un tiers des étudiants. Des attentes et des besoins de travailler différemment se sont exprimés lors de ces deux journées, ainsi que la nécessité de faire tomber des barrières institutionnelles et de mettre en place des travaux dans la complémentarité. Il faut se rencontrer, échanger et travailler ensemble.

La PFoss, en regroupant des partenaires institutionnels divers, relève de ce même enjeu. Véronique LAGNEAU remercie tous les partenaires de la PFoss pour le travail produit, le partenariat constituant la richesse et l'originalité des travaux réalisés au sein de la PFoss. La PFoss est composée de 24 partenaires : services de l'État (DRJSCS, Direccte, Dreal, Rectorat, Insee), agences publiques (ARS, Pôle Emploi), les collectivités locales (4 CG et Conseil régional), des organismes de protection sociale (Carsat, Caf, DRSM, MSA) et des associations (Creahi, Fnars, Ireps, ORS, Uriopss).

Véronique LAGNEAU rappelle que deux instances existent au sein de la PFoss :

- le comité technique, réunion privilégiée où les techniciens se concertent afin d'élaborer le programme de travail de l'année suivante, programme qui doit répondre aux grandes orientations de travail de la Plate-forme ;
- le comité de pilotage (copil), instance décisionnelle qui oriente les travaux pour l'année n+1 et qui examine le bilan des travaux de l'année n.

L'année 2013 a été marquée par la rénovation du tableau de bord social, réalisée par l'Observatoire régional de la santé et par la publication de l'étude sur les bénéficiaires du RSA en Auvergne, portée par le Conseil général du Puy-de-Dôme.

Le TBS rénové est un outil pertinent pour les plans structurants en Auvergne (notamment le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale) qui a été utilisé pour la journée du 11 octobre 2013.

Véronique LAGNEAU souligne la volonté de la DRJSCS de renforcer le rôle du comité technique en 2014 de manière à ce qu'il soit, non seulement, une force de proposition pour le programme de travail de l'année n+1, mais également, une instance de réflexion sur les outils et les études nécessaires aux uns et aux autres. Avant l'été, une consultation ou une réunion du comité technique devrait être organisée afin d'engager cette réflexion au sein de chaque institution partenaire de la PFoss.

Véronique LAGNEAU rappelle les différentes formes de travaux réalisés au sein de la PFoss : études, ateliers, lettre électronique...

Enfin, Véronique LAGNEAU précise les moyens de fonctionnement de la PFoss :

- des moyens humains partagés par la DRJSCS via l'ORS pour le temps de la coordination et par les partenaires pour le temps agent consacré par chacun ;
- des moyens financiers qui doivent également être partagés : mutualisation pour la réalisation de certaines études ou ateliers utiles aux décideurs.

En raison d'une baisse annoncée en 2014 des crédits de la Drees, les moyens financiers des partenaires seront utiles au développement des travaux de la PFoss.

➤ Bilan des activités de la PFoss Auvergne en 2013

Laure VAISSADE présente le bilan des activités réalisées en 2013.

▪ Les travaux finalisés

• Les bénéficiaires du RSA en Auvergne

- Pilote : Conseil général du Puy-de-Dôme
- Groupe de travail : Caf, conseils généraux de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, DRJSCS, MSA Auvergne, ORS Auvergne et Pôle Emploi
- Objectifs : mieux connaître le nombre et les caractéristiques des bénéficiaires du RSA à l'échelle infra-départementale pour le développement des politiques locales, avec en toile de fond, la volonté de travailler sur la pauvreté.
- Résultats : cette étude a permis d'identifier les zones vers lesquelles diriger les efforts en matière d'insertion et de lutte contre la pauvreté. Elle a permis d'analyser l'accompagnement mis en place pour les bénéficiaires du RSA. Enfin, elle a permis de décrire des publics spécifiques allocataires du RSA et qui peuvent bénéficier à ce titre d'accompagnements particuliers. La publication (10 pages) peut être téléchargée sur le site internet de la PFoss dans la rubrique Publications : <http://www.pfoss-auvergne.fr/>.

• Tableau de bord social – Données 2011

- Pilote : ORS Auvergne
- Producteurs de données : 4 Caf, Carsat Auvergne, 4 CPAM, Dreal Auvergne, Insee, MSA Auvergne, Pôle Emploi Auvergne et RSI Auvergne
- Nouveautés :
 - Apports d'indicateurs (taux) : part de la population couverte par le RSA, part de la population vivant dans un foyer à bas revenu. Ces taux permettent de faire des comparaisons entre territoires et ils permettront de faire des comparaisons dans le temps.
 - Mise à jour de certains indicateurs : RMI et API remplacés par le RSA et le RSA majoré
 - Apport de cartographies et de tableaux pour chaque carte indiquant les valeurs de l'indicateur pour les 4 départements, la région et la France métropolitaine (lorsque les données sont disponibles).
 - Introduction de nouveaux échelons géographiques : France métropolitaine, bassins de santé intermédiaires et bassins de santé de proximité

Le besoin d'indicateurs sur le non-recours aux droits sur nos territoires est évoqué. Il est néanmoins difficile de le mesurer. À titre d'illustration, Brigitte MESSYN, Directrice adjointe de la Caf du Puy-de-Dôme, précise que la CAF 63 avait réalisé une étude en 2009 avant l'instauration du RSA afin d'estimer le nombre d'allocataires de cette prestation : les prévisions s'élevaient entre 33 000 et 35 000 allocataires au revenu de solidarité active alors que le Puy-de-Dôme compte actuellement environ 17 000 allocataires au RSA.

• Atelier de réflexion - L'observatoire des situations de fragilité des personnes âgées

- Animation de l'atelier : Carsat Auvergne
- Objectif :

La Carsat a développé dans le cadre du Plan de préservation de l'autonomie des personnes âgées un observatoire qui vise le repérage des seniors fragilisés pour promouvoir des actions de prévention adaptées à leurs besoins et l'identification des territoires à risque en vue de développer des actions concertées au niveau local. L'atelier organisé au sein de la PFoss a permis à la Carsat de présenter son observatoire.
- Résultats de l'atelier :
 - Mise à disposition de cartographies qui identifient les territoires potentiellement fragilisés et les zones d'intervention de la Carsat à partir de 5 indicateurs : la part des retraités bénéficiaires de minima sociaux par rapport aux retraités du régime général ; la part des retraités ex-invalides ; la part des retraités exonérés de contribution au remboursement

de la dette sociale (CRDS) et contribution sociale généralisée (CSG) ; la part des retraités âgés de 85 ans et plus et la part des retraités bénéficiaires d'une pension de réversion.

- Présentation aux partenaires PFoss de la construction d'un « indicateur synthétique de la précarité sociale » pour améliorer l'identification des territoires potentiellement fragiles. Les cantons ont été classés par ordre croissant pour chaque indicateur et une moyenne des 5 classements est ensuite faite par canton : le canton avec la moyenne la plus faible est considéré le moins à risque. Les cantons sont, in fine, répartis en 4 classes : risque faible de fragilisation, risque modéré, risque moyen et risque élevé.
 - Présentation aux partenaires de la PFoss des différents types d'intervention de la Carsat.
 - Diffusion par la Carsat de son Atlas 2012 (données au 31/12/2011) aux partenaires de la PFoss. Il contient les éléments cartographiques présentés en atelier. Une mise à jour de l'atlas est en cours de réalisation avec les données au 31/12/2012. Elle devrait être disponible en janvier 2014.
- o Bilan de l'atelier :
- Les partenaires ont trouvé les échanges constructifs et conviviaux. La diversité des participants a été très positive. Elle a permis de partager des méthodes de travail, des expériences et des expertises. Les partenaires ont apprécié le fait de mieux connaître le rôle et les actions de la Carsat.

Véronique LAGNEAU soulève la question de l'utilisation qui peut être faite des données présentées dans cet atlas, de leur opérationnalité pour la mise en œuvre d'actions. Arnaud VILLAUME, Attaché de Direction Action Sanitaire et Sociale de la Carsat, précise que l'atlas peut être utilisé par les partenaires pour mettre en œuvre des actions destinées aux personnes âgées.

• **Atelier de réflexion - La précarité énergétique : quels besoins de connaissance ?**

- o Animation de l'atelier : Dreal Auvergne et CETE de Lyon
- o Objectifs
 - Organiser une table ronde avec Denis CAREIRE, auteur de l'étude « Sensibilisation des acteurs institutionnels à une approche élargie de la PE » et Didier CHEREL (Observatoire national de la précarité énergétique).
 - Présenter les résultats d'une étude réalisée par le CETE de Lyon sur l'Auvergne où le revenu moyen des communes est croisé avec un indicateur d'habitat pour tenter de qualifier les territoires en matière de précarité énergétique.
 - Présenter une expérience de réseau hors région (le Réseau régional énergie et précarité en Paca - Rrep Paca).

o Bilan de l'atelier :

Une évaluation de la table ronde a été faite par les participants, dont la richesse du contenu a été appréciée :

- état des lieux de la précarité énergétique avec des indicateurs statistiques qui permettent de quantifier la précarité énergétique ;
- présentation de politiques de lutte contre la précarité énergétique et exemples d'initiatives locales ;
- repérage des ménages en situation de précarité énergétique, comment aborder et accompagner les ménages pour les aider à sortir de la précarité énergétique.

L'étude locale réalisée par le CETE de Lyon permet d'identifier des zones en Auvergne où le risque de précarité énergétique est élevé (double précarité : liée au logement et liée au déplacement). Le rapport d'étude du CETE de Lyon, réalisé pour la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), n'est pas encore validé. En outre, cette étude consiste en une expérimentation d'une méthode statistique (appliquée en Bourgogne puis en Auvergne), les résultats présentés lors de l'atelier n'ont donc pas vocation à être diffusés. L'Insee travaille actuellement sur une méthode de mesure de la précarité énergétique, cette étude est en cours de finalisation.

Enfin, la présentation d'un réseau d'acteurs sur la précarité énergétique (Région Paca) a permis de mettre en exergue les conditions de réussite d'un réseau et de s'interroger sur l'opportunité de créer un réseau en Auvergne.

Il est décidé en comité de pilotage de la PFoss de ne pas aller plus loin sur cet axe, la problématique de la précarité énergétique étant multiple et complexe.

• **Atelier thématique - Présentation du tableau de bord social en département**

- o Animation de l'atelier : ORS Auvergne
- o Objectif : présenter le tableau de bord social – Données 2011 et les applications qui peuvent en être faites devant divers partenaires : services de l'État, conseils généraux, EPCI, Pays, CCAS, bailleurs sociaux, organismes de protection sociale... Ces ateliers ont également été l'occasion d'évoquer brièvement aux participants ce qu'est la PFoss et de leur présenter les résultats de l'étude sur les bénéficiaires du RSA en Auvergne.

- o Bilan des ateliers :

Trois ateliers ont eu lieu dans l'Allier, la Haute-Loire et le Cantal. Près de 70 personnes ont assisté aux présentations. Le public provenait majoritairement de services sociaux, d'action sociale ou d'insertion, mais ces ateliers ont également attiré d'autres services : logement/habitat, enfance/famille, connaissance des territoires, politique de la ville, personnes âgées et personnes handicapées... Ces ateliers ont été très appréciés et perçus comme intéressants et utiles. Ils ont contribué à améliorer la communication sur la PFoss et sur les travaux qu'elle produit.

Le TBS est particulièrement utile pour :

- réaliser des diagnostics sociaux sur un territoire ou des analyses de besoins sociaux ;
- pour obtenir des éléments pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques ;
- pour le suivi d'indicateurs dans le temps (utilisation longitudinale du TBS).

• **Activités de communication et de coordination**

- o La lettre électronique trimestrielle permet :
 - la valorisation des travaux de la PFoss et des travaux d'observation des partenaires réalisés en dehors du partenariat PFoss ;
 - la diffusion d'actualités régionales (ou nationales) concernant le domaine sanitaire et social qui est utile aux partenaires : colloques, séminaires...

Soixante personnes sont abonnées directement mais la diffusion de la lettre de la PFoss est nettement plus large puisqu'elle peut être rediffusée au sein des institutions partenaires par les référents techniques.

Laure VAISSADE remercie l'ensemble des partenaires pour leur contribution à l'élaboration collective de cette lettre dont l'édito est rédigé et signé à tour de rôle par les membres de la PFoss.

Il est décidé de poursuivre la publication de la lettre électronique en 2014.

- o Valorisation des travaux de la PFoss
 - Présentations orales des résultats de l'étude Les bénéficiaires du RSA en Auvergne à l'occasion des ateliers de présentation du Tableau de bord social en département mais aussi lors du collège d'encadrement de la Direction générale de la solidarité et de l'action sociale du Conseil général du Puy-de-Dôme.
 - Présentation des résultats de l'étude réalisée dans le cadre du Pripri, intitulée *État des lieux de l'offre et de la demande d'interprétariat et de traduction en milieu socio-médical en Auvergne et pistes d'améliorations* lors du congrès des ORS, en avril 2013, à Bordeaux.

- o Mise à jour régulière du site internet de la PFoss

Le travail de refonte du site internet est en cours. Le nouveau site internet devrait être fonctionnel début 2014.

- o Deux rencontres bilatérales avec la MSA et la Dreal

Les objectifs des rencontres bilatérales :

- échanger sur le fonctionnement de la PFoss ;
- recueillir les attentes des partenaires vis-à-vis de la PFoss ;
- réfléchir sur des pistes d'amélioration du travail partenarial.

Les rencontres bilatérales se poursuivront en 2014.

▪ Les travaux en cours

• **Projet d'étude sur les jeunes en milieu rural**

- o Pilote : DRJSCS
- o Groupe de travail : CG 43, CG 63, Conseil régional, DDCS 63, DDCSPP 03, DDCSPP 15, DDCSPP 43, DRJSCS, Fnars, ORS Auvergne, Pôle Emploi Auvergne et Rectorat
- o Objectif : dresser un portrait des jeunes en milieu rural à partir des données existantes. Les principales caractéristiques et conditions de vie des jeunes en milieu rural seront décrites et comparées à celles des jeunes vivant en milieu urbain, à l'échelle infra-départementale.
- o Indicateurs retenus : caractéristiques démographiques, scolarisation et orientation, emploi, accès à la santé, aux pratiques culturelles, sportives et citoyennes...
- o Les résultats attendus : les éléments de connaissance produits seront une aide à la décision politique et ils alimenteront la réflexion pour le développement de politiques territoriales.
- o État d'avancement de l'étude
 - Protocole d'étude élaboré et validé par le groupe de travail en 2012.
 - Découpage en 3 zones (à partir de la classification de l'Insee des aires urbaines et des unités urbaines) : rurale, urbaine, et rurale sous influence urbaine. Validé par le groupe de travail en février 2013.
 - Découpage et analyses des données actualisés avec le recensement de la population 2010 et les données de Pôle Emploi au 31 décembre 2012.
 - Le groupe de travail a convenu, lors de la dernière réunion du 28 novembre 2013, qu'il est nécessaire d'intégrer des éléments ciblés de connaissance provenant des missions locales et d'exploiter les données du Rectorat et de la Draaf sur les résultats au baccalauréat et sur l'orientation des élèves, données disponibles à la commune de résidence de l'élève.
 - Calendrier prévisionnel : finalisation de l'étude en juin 2014

• **Mise à jour du TBS - données 2012**

- o Pilotes : ORS Auvergne
- o Producteurs de données : 4 Caf, Carsat Auvergne, 4 CPAM, Dreal Auvergne, Insee, MSA Auvergne, Pôle Emploi Auvergne et RSI Auvergne
- o État d'avancement
 - Signature des avenants de conventions tripartites en cours
 - Certaines données 2012 déjà récupérées : MSA Auvergne, Pôle emploi, RSI, Insee
 - Données à collecter : logements sociaux (Dreal), minimum vieillesse et nombre de retraités au régime général (Carsat), données sur les allocataires Caf et MSA (celles non obtenues via la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé), couverture maladie universelle complémentaire (CPam)
 - Calendrier prévisionnel : mise en ligne du TBS – données 2012 au 1^{er} trimestre 2014

Laure VAISSADE remercie vivement l'ensemble des producteurs de données sans lesquels le TBS n'existerait pas. Véronique LAGNEAU rappelle que le transfert rapide des données de la part des producteurs de données est garant de la pertinence et de l'utilité de cet outil.

- **Publication de l'étude *Le logement des populations immigrées en Auvergne – État des lieux et préconisations - Synthèse de l'étude réalisée par ISM Corum dans le cadre du Pripj***

- o Pilote : Dreal Auvergne
- o Partenariat (Membres de la PFoss) : Caf 63, CG 03, CG 15, CG 43, CG 63, DRJSCS, Fnars, Insee, ORS Auvergne
- o État d'avancement de l'étude

L'étude sera publiée sous la forme d'un Focus de la PFoss n°2. L'impression est en cours et la publication sera disponible le 16 janvier 2014 et fera l'objet d'une large diffusion.

➤ **Propositions pour le programme de travail 2014**

Laure VAISSADE rappelle comment les propositions pour le programme de travail 2014 ont été élaborées. Il a été suggéré aux partenaires PFoss que leurs propositions s'inscrivent, autant que faire se peut, dans le cadre des plans structurants et notamment le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ou le lancement de la politique Priorité jeunesse.

Un recensement des besoins et des propositions a été fait auprès des partenaires de la PFoss en septembre 2013. Les propositions d'études, d'outils et d'ateliers ont été recueillies et diffusées aux partenaires. Elles ont ensuite été présentées et discutées en réunion du comité technique le 7 novembre 2013.

Laure VAISSADE présente brièvement chaque projet d'étude dont une fiche descriptive plus détaillée est disponible dans le document intitulé *Projet de programme de travail 2014*.

- **Les services à la personne (SAP) en Auvergne en 2010**

- o Maître d'œuvre : Insee
- o Partenariat : membres de la PFoss intéressés
- o Objectif : caractériser en Auvergne
 - les salariés des SAP : connaissance localisée avec mesure de l'emploi et du volume de travail, répartition par sexe et âge, conditions d'emploi (nombre d'heures travaillées, indicateurs de salaire...)
 - les employeurs du secteur (OSP) : nombre et caractéristiques (activité principale, activités exercées au sens des 21 activités de SAP)
 - les effets du plan Borloo : suivi possible entre 2008 et 2011 avec des indicateurs *ad hoc*
- o Zone géographique : Région, Départements et Zones d'emploi
- o Méthodologie : investissement méthodologique Insee Lille – 4 réunions à prévoir avec le groupe de travail
- o Publication synthétique : Collection Insee Auvergne la Lettre
- o Difficulté : non comparable avec les données 2006
- o Budget : entre 7 000 et 10 000 €
- o Calendrier : année 2014

L'étude proposée par l'Insee porte sur les services à la personne au sens large, le champ dépasse celui des personnes âgées. Par ailleurs, cette étude fournit de l'information sur les salariés des services à la personne et non pas sur les bénéficiaires.

Marie-Christine RIOL (Médecin inspecteur du travail, Direccte Auvergne) indique qu'une réforme de l'inspection du travail devrait être mise en œuvre en 2014 avec un axe de travail sur le médico-social et plus spécialement sur les services à la personne en termes de risques professionnels. Toutefois, l'engagement de la Direccte sur cette thématique ne pourra être effectif/confirmé qu'en juillet 2014.

Cette étude présente également un intérêt particulier pour le Conseil régional dans la mesure où elle pourrait apporter un éclairage intéressant sur la structuration du secteur dans la région. Éric RUTAULT signale par ailleurs que le Conseil régional devrait organiser début 2014 un séminaire sur les SAP.

Pour la réalisation de cette étude, la DRJSCS précise que du temps agent PFoss pourrait être mis à disposition sous la condition que des financements soient trouvés. Les partenaires intéressés seront sollicités dans ce sens. Le comité de pilotage décide de retenir la réalisation de cette étude au sein de la PFoss mais dans l'attente de l'obtention de financements appropriés. L'Insee précise que le coût de cette étude peut varier selon l'orientation et le périmètre qui lui sont donnés.

- **Les différentes formes de la pauvreté monétaire en Auvergne**

- Maître d'œuvre : Insee
- Partenariat : membres PFoss intéressés
- Objectif : large diagnostic des différentes formes de pauvreté monétaire et de dispersion des revenus à différents échelons géographiques régionaux
- Quatre axes d'étude :
 - Pauvreté monétaire, région et département (RDLM)
 - Bas revenus : tous niveaux géographiques (Caf)
 - Travailleurs pauvres
 - Bas salaires
- Méthodologie : investissement méthodologique Insee Lille – 4 réunions à prévoir avec le groupe de travail
- Publication synthétique : Collection Insee Auvergne la Lettre
- Difficulté : caractéristiques multidimensionnelles de la pauvreté non abordées
- Budget : entre 7 000 et 10 000 €
- Calendrier : année 2014

La question est posée de savoir à quelle échelle l'observation des travailleurs pauvres pourra être faite. L'étude est retenue par le comité de pilotage. Des crédits provenant de la Drees pourront être mobilisés, ainsi que l'appui de la coordinatrice de la PFoss et des financements complémentaires devront être recherchés auprès des partenaires de la PFoss intéressés par ce projet. Pour cela, l'Insee communiquera des illustrations et/ou un descriptif plus détaillé des résultats qui pourraient être produits par l'étude. Il existe d'ores et déjà une publication réalisée à partir de l'outil dans sa version précédente. Celle-ci sera diffusée par l'Insee aux partenaires pour qu'ils puissent avoir une illustration de ce qui peut être produit.

- **Publication synthétique sur le RSA**

- Proposition d'étude émise par la DRJSCS
- Maître d'œuvre : à définir
- Partenariat : producteurs de données et membres de la PFoss intéressés
- Objectif : mise à jour, avec des données au 31/12/2012, des principaux indicateurs sur le RSA et suivi de certains résultats du Focus n°1 de la PFoss « Les bénéficiaires du RSA en Auvergne »
- Méthodologie : utilisation du Tableau de bord social – Données 2012 et une réunion avec les producteurs de données pour l'élaboration de la fiche
- Zone géographique : échelle régionale, départementale et infra-départementale (cartographie)
- Publication synthétique : Focus de la PFoss (2 pages) contenant graphiques (évolutions), cartes et quelques éléments d'analyse
- Calendrier prévisionnel : 2nd semestre 2014

L'idée de ce travail est bien de proposer un « suivi » de l'étude sur les bénéficiaires du RSA, en analysant l'évolution des principaux indicateurs disponibles dans le Tableau de bord social. Ce travail sera réalisé par la coordinatrice de la PFoss, à partir de la mise à jour du TBS – Données 2012.

- **Tableau de bord social**

- Maître d'œuvre : ORS Auvergne
- Partenariat : producteurs de données, membres de la PFoss et partenaires extérieurs intéressés par le sujet
- Objectif
 - Mise à jour du TBS - Données 2012 : nouvel échelon géographique (Bassin d'emploi), cartographie, plaquettes départementales (2 à 4 pages)
 - Mise à jour du TBS - Données 2013 : nouveaux indicateurs, cartographie
- Méthodologie : conventions, collecte des données, constitution de la base, 1 réunion avec producteurs de données pour intégration de nouveaux indicateurs
- Zone géographique : région, départements, arrondissements, cantons-ou-villes, pays, bassins de vie, communautés d'agglomération, communautés de communes, bassins de santé intermédiaires, bassins de santé de proximité et communes de 2000 habitants ou plus.
- Publication : cartographies, fichiers Excel et plaquettes sur le site de la PFoss
- Budget : entre 6 000 et 9 000 €
- Calendrier prévisionnel
 - 1^{er} trimestre 2014 – publication TBS-Données 2012
 - 2^{ème} trimestre 2014 – 4 plaquettes départementales
 - Début 2015 – publication TBS-Données 2013

Le comité de pilotage valide la poursuite de la mise à jour du TBS ainsi que les propositions pour son amélioration : réalisation de plaquettes départementales, ajout d'un nouvel échelon géographique - le bassin d'emploi - et introduction de nouveaux indicateurs.

- **Atelier découverte : présentation du Blog « Auvergne Santé Social... »**

- Animation de l'atelier : ORS Auvergne
- Objectif : porter à la connaissance des participants à l'atelier l'existence d'un blog expérimental d'information dans les domaines de la Santé et du social. Il s'agit d'un outil de veille généraliste en santé publique et de valorisation des études auvergnates mettant à disposition des abonnés des publications régionales et nationales. Ce blog est un outil de veille documentaire, il ne représente pas un outil d'archivage mais plutôt un outil d'information en « temps réel » des publications locales.
- L'accès à ce blog expérimental pourrait être ouvert aux partenaires de la PFoss qui auraient également la possibilité de l'alimenter.

- **Atelier sur la souffrance psychique chez les personnes en situation de relégation sociale et d'exclusion**

Une réunion était prévue le 18 décembre 2013 avec Jean-François DOMAS (président de la Fnars) pour préciser les objectifs et enjeux de l'atelier mais celle-ci n'a pu se tenir.

Le Docteur Laurent BONIOL (Médecin à la Délégation à la Stratégie et à la Performance à l'ARS) précise que la coordination des acteurs dans le cheminement des patients est au cœur de la stratégie nationale de santé. Il s'agit de s'adapter au patient et donc de déborder du cadre sanitaire. Des travaux prioritaires sont menés par l'ARS sur des parcours populationnels ou par pathologies (dont la santé mentale). Le thème de cet atelier semble connexe aux travaux réalisés à l'agence sur le parcours en santé mentale, et une rencontre pourrait être organisée entre les deux institutions afin de préciser les modalités de collaboration. L'ARS prend note de l'orientation très sociale des travaux de la PFoss.

Jean-Philippe BERLEMONT précise que dans la proposition initiale d'atelier, il est question de faire une distinction entre la souffrance psychique et la psychiatrie (pathologies mentales). Mais ne serait-il pas préférable de recentrer la proposition sur l'accès aux soins et le parcours de soins en santé mentale des personnes en situation de précarité qui représentent un objet de travail à part entière ? En effet, les retards dans l'accès aux soins ou les ruptures dans le parcours de soins sont dévastateurs.

La problématique de la santé mentale est présente dans de nombreux domaines : la MSA évoque par exemple des mesures de prévention du suicide chez les agriculteurs, les risques psychosociaux dans le cadre de la santé au travail...

Jean-Philippe BERLEMONT rappelle qu'au sein de la PFoss, chaque partenaire est force de proposition. Une réflexion sur l'accès aux soins et aux droits des personnes en situation de précarité en lien avec les problèmes de santé mentale pourrait être initiée. Une rencontre avec Jean-François DOMAS sera organisée afin de réorienter les thématiques de l'atelier au regard des préoccupations des partenaires.

- **Organisation d'un séminaire**

Un séminaire pourrait être organisé en 2014 pour présenter des travaux d'observation en axant les présentations et la réflexion sur l'utilisation de ces observations par les acteurs et les professionnels de terrain. Ce séminaire pourrait avoir pour objectif de ramener les observations et les outils d'observation vers les acteurs de terrain pour qu'ils deviennent de véritables outils de travail. Le thème du séminaire serait donc autour des notions de coordination et d'opérationnalité.

Calendrier prévisionnel : dernier trimestre 2014.

- **Conclusions**

Jean-Philippe BERLEMONT propose:

- de finaliser en 2014 les études et travaux engagés ;
- de fixer des grandes orientations de fond et de méthode pour la PFoss.

Les orientations de fond : l'action publique, et donc les travaux de la PFoss, s'appuient sur des plans d'actions comme le Plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le plan Priorité Jeunesse, qui sont des plans interministériels.

Les orientations sur la méthode : le travail de la PFoss doit être organisé autour de ces objets communs, de ces préoccupations interministérielles. La PFoss doit se saisir des grands plans qui structurent l'action publique.

Pour travailler efficacement sur la programmation des travaux de la PFoss, Jean-Philippe BERLEMONT propose de donner plus de corps au comité technique. Celui-ci devrait prendre des orientations plus fortes avant le comité de pilotage et proposer une programmation de travaux plus structurée et davantage orientée sur des problématiques communes. La programmation technique des travaux pour l'année 2015 devra être plus approfondie et plus discutée en amont du comité de pilotage. Jean-Philippe Berlemont propose dans cette perspective que le comité technique se réunisse deux fois par an.

Pour conclure, Jean-Philippe BERLEMONT rappelle que la PFoss est pilotée dans l'esprit d'une mutualisation des moyens. Le colloque sur la Lutte contre les exclusions : pratiques et besoins « Les besoins des usagers à l'épreuve des représentations des professionnels » a mis en évidence une appétence des institutions et des professionnels à mieux travailler ensemble.

L'année 2014 devra permettre une évolution du travail technique de la PFoss avec une animation plus forte. Chaque partenaire de la PFoss doit mettre en avant ce qui relève de ses enjeux prioritaires tout en étant partie prenante de l'ensemble des activités engagées au sein de la PFoss.

Le prochain comité de pilotage de la PFoss devrait avoir lieu en fin d'année 2014.